

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FOURPOINTS THEMATIC SELECTION

Part G

Code ISIN : FR0014000CO1

Ce fonds est géré par FOURPOINTS Investment Managers
OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 6.9 % à un horizon de 5 ans par la gestion discrétionnaire d'un portefeuille majoritairement exposé aux marchés actions internationaux.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Indicateur de référence : La gestion du fonds n'étant pas indicielle et reposant notamment sur une sélection de fonds thématiques, il n'existe pas d'indice réellement représentatif.

Stratégie de gestion : Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds sera majoritairement investi sur une sélection d'OPCVM ou ETF actions en privilégiant ceux positionnés sur des thématiques d'investissement.

La gestion reste totalement discrétionnaire notamment dans l'appréciation et la sélection des thématiques sur lesquelles sera exposé le fonds. Les stratégies sélectionnées peuvent ainsi porter sur tous secteurs, toutes zones géographiques ou toutes thématiques multisectorielles dont aucune n'est structurellement privilégiée.

Les investissements sont réalisés principalement au travers d'OPCVM investis sur les marchés d'actions internationaux, et ces OPCVM sont sélectionnés à partir de critères quantitatifs et qualitatifs.

Le Fonds sera investi au minimum à hauteur de 50% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM qui pourront représenter jusqu'à 100% de son actif. Seuls les fonds investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou de fonds d'investissement sont éligibles.

Le Fonds pourra également investir dans la limite de 30% de son actif en parts ou actions de FIA européen respectant les principales règles des OPCVM (cf prospectus complet, actifs éligibles).

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPCVM promus ou gérés par Fourpoints IM.

En vue de permettre au gérant une diversification de ses placements, le portefeuille pourra être investi directement, dans la limite

maximum de 40% de l'actif, en actions de sociétés de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques, en limitant les petites capitalisations inférieures à 1Md€ (max 10%) et les marchés émergents (max 10%). La sélection de titre sera discrétionnaire mais reposera sur la base d'une analyse fondamentale intégrant l'appréciation de critères en cohérence avec ceux utilisés pour la sélection des OPCVM.

Synthèse des fourchettes d'exposition :

Exposition actions : de 80% à 100%

- Dont via des OPCVM actions : min 50% - max 100%

- Dont via des titres en direct : min 0% - max 40%

Exposition au risque de change sur les devises hors euro : de 0% à 100%.

Le Fonds pourra également recourir à des instruments financiers à terme simples (futures et options) ou à des titres intégrant des dérivés permettant de s'exposer à la performance d'un indice composite, une stratégie, un fonds, des titres.

Ces stratégies participent à la poursuite de l'objectif de gestion dans la mesure où elles doivent permettre d'exposer le portefeuille à des risques actions dont pourraient ne pas bénéficier pleinement les OPCVM déjà en portefeuille.

L'exposition aux produits de taux via les OPC sur lesquels le fonds investira ne pourra excéder 20%.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

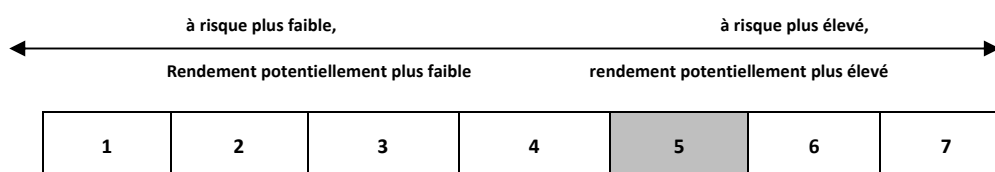
Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

Conditions de souscription et de rachat :

Les demandes de souscriptions/rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 11H auprès de notre centralisateur CIC et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de la centralisation (cf prospectus du fonds pour plus de détail).

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. Désormais La plus forte exposition aux marchés actions devrait entraîner une volatilité et donc des variations de la valeur liquidative plus fortes qui induisent un profil de risque et de rendement élevé. Le niveau de 5 affiché ici est donc une estimation.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais maximum ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée (non acquis à l'OPCVM)	2.5%
Frais de sortie (non acquis à l'OPCVM)	néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10% de la performance au-delà de 6.9% annualisés**

*Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. La part G ayant été créée en octobre 2020, le pourcentage indiqué est une estimation.

** Pas de commission de performance sur l'exercice 2020

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.fourpointsim.com

Performances passées

Indicateur de référence : Non applicable

Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances. Seuls les éventuels frais d'entrée ne sont pas pris en compte dans le calcul des performances.

Ce fonds a été créé le 29/12/2006 sous la forme d'un FIA ; le fonds est devenu un OPCVM le 19 octobre 2020.
Devise utilisée pour les calculs : EUR

Changements significatifs au cours des 5 dernières années :
Octobre 2020 : changement de société de gestion, modification de la stratégie et de l'objectif de gestion et suppression de l'indicateur de référence.
Les performances avant ce changement ne sont donc plus représentatives de la stratégie de gestion
Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures

La part G ayant été créée en octobre 2020 nous ne sommes pas en mesure de vous fournir des informations quant à ses performances passées

Informations pratiques

Le dépositaire est le CIC (Crédit Industriel et Commercial).

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique, ainsi que toutes autres informations réglementaires et pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet www.fourpointsim.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de FOURPOINTS Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion FOURPOINTS Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 février 2021.